

Ouïe -dire

Le magazine de l'association CISIC • Février 2010 • Numéro 13

Le mot de l'association

Notre association célèbre cette nouvelle année 2010 avec plus de 1 000 adhérents et nous avons le plaisir de vous annoncer que l'association AIC de Châteaudun (qui a voulu arrêter ses activités) a choisi CISIC afin d'accueillir ses anciens adhérents.

Nous la remercions chaleureusement de sa confiance et nous souhaitons la bienvenue à tous les adhérent(e)s qui ont choisi de nous rejoindre.

Ce nouveau Ouïe Dire s'étoffe encore davantage en raison du nombre croissant d'informations que nous vous relayons notamment dans le cadre des manifestations régionales. Vous trouverez des coupons-réponses vous permettant de vous y inscrire directement.

Des permanences se mettent en place progressivement au CHU de Grenoble et de Nantes. Toutes les dates actuellement prévues se retrouvent dans l'agenda du journal.

Nous vous remercions sincèrement pour la confiance renouvelée que vous nous témoignez au quotidien.

Jean-Jacques WOLFF

AGENDA CISIC

Conférences & Réunions

Samedi 20 mars 2010

Réunion & Ateliers à Nantes
Hôtel Kyriad – NANTES (centre)

Samedi 27 mars 2010

De 14 h à 17 h – Réunion à Tours
Hôtel Kyriad – SAINT-PIERRE-DES-CORPS

Dimanche 11 avril 2010

Déjeuner à Barbizon
La Caverne Des Brigands – BARBIZON

Samedi 5 juin 2010

Déjeuner dans le Morbihan
Crêperie Bara Breizh – SAINT-ARMELE

Dimanche 20 juin 2010

Pique-nique à Écouflant
Parc de Loisirs des Sablières – ÉCOUFLANT

Samedi 2 octobre 2010

AG et journée d'information FIAP
Jean Monnet – PARIS

Samedi 16 octobre 2010

Réunion & Ateliers à Clermont-Ferrand
Hôtel Balladins – CLERMONT-FERRAND

Permanences

CHU Nantes

1 place A. Ricordeau – 44400 Nantes

Aile Est, 5^e étage, salle d'attente
(service chirurgie maxillo-faciale)

Permanences de 9 h 30 à 11 h 30

Lundi 1 mars 2010

Lundi 12 avril 2010

Lundi 3 mai 2010

Lundi 7 juin 2010

Lundi 5 juillet 2010

Lundi 2 août 2010

Lundi 6 septembre 2010

CHU Grenoble

bd de la Chantourne – 38700 La Tronche

6^e étage dans la salle de cours du service ORL :
prendre le couloir de droite en sortant des
ascenseurs côté Chartreuse

Permanences de 10 h à 12 h

Jeudi 11 mars 2010

Jeudi 29 avril 2010

Jeudi 20 mai 2010

Jeudi 17 juin 2010

l'hôpital Beaujon, Paris

100 bd du Général Leclerc – 92110 Clichy
polyclinique Jean Beaumann, 4^e étage dans la
salle de réunion

Permanences à partir de 11 h

Mardi 9 mars 2010

Mardi 13 avril 2010

Mardi 4 mai 2010

Mardi 1 juin 2010

l'Institut Saint-Pierre, Palavas

371 av. de l'Evêché de Maguelone
34250 Palavas-les-flots

demander Mr Zirah, délégué CISIC pour
la région Languedoc-Roussillon

Permanences de 10 h à 12 h

Mercredi 24 mars 2010

Mercredi 19 mai 2010

Mercredi 22 septembre 2010

sur RDV au 04 67 07 04 71 ou cisicsud@esii.com

Mercredi 28 avril 2010

Mercredi 16 juin 2010

Mercredi 7 juillet 2010



Truc & Astuce

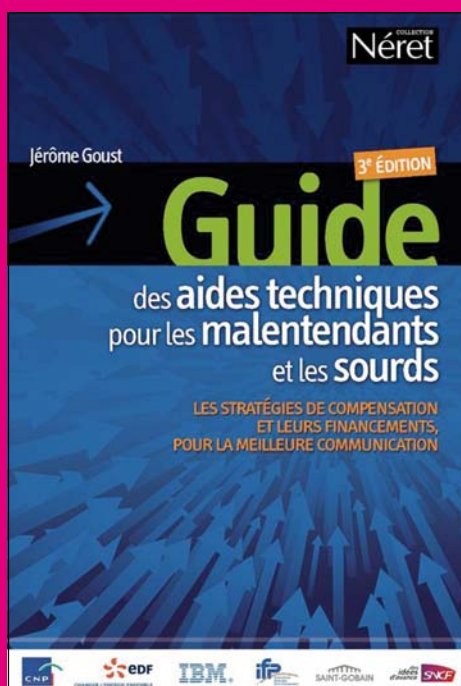
Casque pour le ski

On trouve actuellement des nouveaux casques qui s'adaptent parfaitement avec le port d'un implant cochléaire.

NOUVEAU

Guide des aides techniques pour les malentendants et les sourds
de Jérôme Goust

Ce guide fait peau neuve pour cette 3^e édition, parrainée par Missions Handicap, CNP, EDF, IFP, IBM, SNCF et St Gobain.



Remboursement Sécurité Sociale du système d'implant

par Marc Le Roy

Un arrêté ministériel du 2 mars 2009 a inscrit les implants cochléaires, leurs processeurs ainsi que certaines dépenses associées (réparations, remplacement d'accessoires, piles) dans la Liste des Produits et Prestations Remboursables (LPPR) par le Régime de la Sécurité Sociale.

Ainsi, il existe désormais deux forfaits annuels pour la prise en charge au moins partielle par l'assurance maladie de certaines dépenses :

- un forfait de 100 euros par an pour la maintenance et les petits accessoires,
- selon le cas un forfait annuel piles de 120 euros ou un forfait accordé tous les 5 ans pour un ensemble chargeur+batteries, plafonné à 600 euros (attention : les forfaits piles et chargeurs sont mutuellement exclusifs).

Du fait de cette prise en charge, certaines mutuelles peuvent désormais rembourser un complément pour la partie des frais non complètement couverts par ces forfaits. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la vôtre.

Comment obtenir le remboursement de ses accessoires, de ses opérations de maintenance et piles jetables ?

Pour vous assurer un remboursement rapide et facile dans le cadre du premier forfait, une prescription médicale doit impérativement accompagner toute commande d'accessoires et d'opérations de maintenance. Pour l'obtenir, n'hésitez pas à en parler à votre équipe médicale à l'occasion de réglages, par exemple. En cas de commande directe d'accessoires de remplacement ou de réparation à votre fabricant, celui-ci se chargera de vous fournir tous les documents nécessaires pour vous faire rembourser auprès de la CPAM (facture avec code LPPR, feuille de soins).

Pour les achats de piles, la facture et la feuille de soins, envoyées par votre fabricant avec votre commande, vous seront nécessaires pour obtenir le remboursement auprès de la CPAM.

À combien d'années s'étend la garantie de mon contour d'oreille ?

La durée de la garantie constructeur passe à 5 ans uniquement pour les processeurs pris en charge par l'assurance maladie après la date d'entrée en vigueur de l'arrêté.

Ce n'est pas le cas pour les processeurs livrés antérieurement ou ceux remplacés sans prise en charge de l'assurance maladie, par exemple suite à un sinistre remboursé par une assurance. La durée de leur garantie reste en principe de 3 ans.

Quelles sont les conditions d'une prise en charge d'un remplacement de mon processeur ?

La prise en charge du renouvellement des processeurs devient possible mais uniquement au bout de 5 ans. De plus, seule l'équipe médicale peut la demander, et dans des situations bien précises : par exemple pour remplacer un processeur trop dégradé ou irréparable pour cause d'obsolescence, ou encore afin d'améliorer les performances du patient en lui faisant bénéficier d'un processeur de nouvelle génération lorsque son processeur est vraiment très dépassé.

Dans ce cas, après avoir étudié la nécessité de ce renouvellement, le centre d'implantation prescrit et commande directement le produit remboursable auprès du fabricant.



Notre 7^e Assemblée Générale s'est déroulée, à Paris, le 26 septembre 2009

Les différents rapports ont été approuvés et les membres du conseil d'administration ont été réélus.

Ensuite, le professeur Bernard Meyer a exposé les diverses modalités de prise en charge de l'implant cochléaire par la sécurité sociale.

Puis les ateliers des fabricants (Advanced Bionics, Cochlear, Medel, Neurelec) ont permis aux personnes présentes de s'informer sur leur implant et ses possibilités.

Dans l'après-midi, le Dr Bouccara est intervenu sur le thème de l'implantation bilatérale.



Une partie de l'équipe CISIC a pu vers 17 heures se réunir pour échanger sur l'association et la journée s'est terminée comme les années précédentes par un dîner à la FIAP.

Vous êtes chaque année de plus en plus nombreux à venir nous rejoindre pour ce grand jour, de ce fait nous avons déjà réservé pour l'année prochaine, à la FIAP des salles d'une plus grande capacité.

Un grand merci pour vos encouragements et votre confiance qui nous aident à avancer.

Catherine Daoud,
Présidente CISIC

AIC Châteaudun, samedi 19 Décembre 2009

L'AIC (Association Implant Cochléaire) dissoute fin décembre 2009, a choisi notre association afin d'accueillir ses anciens adhérents. L'AIC avait été créée le 6 novembre 1990 pour permettre de réunir les fonds nécessaires à l'opération de Johan et Audrey, tous deux devenus sourds profonds à la suite d'une méningite. À l'issue d'une journée baptisée « PARI de l'ESPOIR » l'objectif était atteint et même largement dépassé puisque, non seulement,

Johan et Audrey ont été implantés, mais l'AIC a fait don d'un processeur vocal à l'équipe du professeur Robier de l'hôpital Bretonneau de Tours le 23 mars 1992.

Par la suite, en 1993, l'AIC a largement participé au financement de l'implant cochléaire d'une petite fille de la région de Tours. Puis en 1995 l'AIC a permis à plusieurs de ses adhérents de changer leur processeur vocal « Nucléus » pour le « Spectra ».



Encouragement de sœur Dominique venue avec une amie lors d'une rencontre d'implantés, à Paris

Merci beaucoup. Je suis toujours contente de venir à l'association, ainsi nous pouvons avoir des nouvelles des uns et des autres, des anciens et des nouveaux implantés, puis nous pouvons dialoguer sur la même « longueur d'onde », avoir des « petits tuyaux » pour la vie quotidienne. Je vous redis toute mon amitié et ma reconnaissance. Mon amie de Paris est ravie.

Sœur Dominique.



Vie associative.

Rencontres ateliers

RHÔNE : Atelier à Lyon le 28 Novembre 2009

Une première rencontre d'implantés cochléaires s'est déroulée à Lyon, samedi 28 Novembre 2009, sous la houlette de l'association CISIC et de son Délégué Régional, Patrick Cœur.



Le but de cette manifestation, les aides techniques que nous pouvons utiliser avec « notre précieux », petite merveille qui fait office d'oreille bionique. Il est fort agréable pour un sourd de pouvoir comprendre dans le bruit, ou dans une salle très grande et dont l'acoustique n'est pas géniale, encore faut-il savoir qu'il existe des accessoires qui peuvent grandement nous faciliter la vie, et surtout comment les utiliser.

L'accueil chaleureux de Patrick et de son épouse à l'Hôtel Kyriad Perrache à Lyon, a commencé par un excellent repas...

Je ne suis pas certaine que le personnel se soit aperçu que nous étions tous sourds...

Chacun a pu ensuite tester ces fameuses aides techniques que sont les téléphones, les casques, les baladeurs, les boucles magnétiques au fur et à mesure que Catherine et Françoise nous les présentaient. Chacun est reparti enchanté.

Un grand merci à Antoine et Nathalie, d'avoir pris la peine de venir de l'Eure, donc un voyage tout de même assez long, pour prendre ces belles photos qui nous laisserons toujours un excellent souvenir.

Merci aussi à Jean-Michel, et tous ceux qui nous ont envoyé leurs photos. À quand la prochaine rencontre ?

Bien amicalement et bien « cisiciennement » votre Marie-Pierre

ANGERS.
Martine et Catherine devant une assemblée d'adhérents toujours très attentifs à ces rencontres qui leur apporte aides et nouveautés.



GRADIGNAN. Journée conférence organisée par Irène à Bordeaux, en présence du Docteur Jacques Martel dont le discours sur l'implant Cochléaire a captivé les adhérents de la région, venus nombreux.

ALPES

Je suis votre nouvelle déléguée CISIC pour la région des Alpes, et, le CHU de Grenoble ayant accepté que des permanences se tiennent dans le service ORL, nous avons fixé quelques dates. Ces permanences auront essentiellement un but d'information sur l'implant et d'échanges à ce sujet, réponses à vos questions avant ou après implantation. Ces dates seront affichées dans le service ORL ainsi que sur le site internet de l'association. Vous pouvez aussi me contacter afin de connaître le planning établi. Danielle Machecourt.

PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Je suis déléguée CISIC pour la région PACA, depuis janvier 2009. J'ai été implantée en 2006 avec le modèle AURIA d'Advanced Bionics par le Professeur TRUY, à l'hôpital Edouard HERRIOT, à Lyon. Mon parcours peut se résumer ainsi : surdité bilatérale ancienne, évolutive depuis l'enfance, vraisemblablement due à une destruction progressive des cellules ciliées par antibiotiques ototoxiques. Je me mets à la disposition des implantés et parents d'enfants implantés de la région, en espérant avoir le plaisir de faire votre connaissance, par téléphone, mail, à l'occasion d'une rencontre ou à une réunion du CISIC.

Dominique Pastour

POITOU- CHARENTES

Déléguée CISIC pour la région Poitou-Charentes, j'ai été implantée Cochléaire en 1997 et 2008.

Une fois par mois implantés et malentendants de la région se réunissent autour d'un goûter afin de se retrouver et échanger. Sur la surdité bien sûr, et sur l'implant évidemment.

C'est le 1^{er} mercredi de chaque mois.

Pour connaître le lieu vous pouvez me joindre charente@cisic.fr ou par téléphone : 05 46 27 37 83

Danielle Louis

20^e anniversaire du centre de Montpellier-Palavas



En tant que délégué régional du CISIC et implanté (avril 2005) je fus convié au... 20^e anniversaire du centre d'implantation cochléaire de Montpellier/Palavas organisé par le Pr Uziel, Pr Mondain (chirurgiens CHU Montpellier), Dr Artières (Responsable ORL ISP), Mr Piron (ingénieur en charge des réglages), Mr Guerrier (technicien sav implants) avec la collaboration de Mme Vieu, Mme Sillon (orthophonistes ISP) et toute l'équipe du centre d'implantation cochléaire de Montpellier/Palavas. En 1989 dont les deux derniers chiffres évoquent une révolution !... la première

implantation cochléaire avec un implant multi-électrodes était réalisée au CHRU de Montpellier, sur un enfant de 7 ans, Mickaël Guerrier ...aujourd'hui Technicien en charge du service après vente des implants cochléaires au CHU Montpellier ! Depuis cette date, plus de 373 enfants et 243 adultes ont été implantés.

A cette occasion, fut présenté un film relatant les débuts d'implantation et d'apprentissage quelque fois ardu pour des enfants dont celui de Mickaël et puis des années plus tard, les mêmes, devenus pour la plupart des adultes ...épanouis dont certains ont fait des études supérieures et s'exprimant avec aisance à force de persévérance.

José Zirah

Délégué CISIC Languedoc-Roussillon

Implantation cochléaire bilatérale chez l'adulte

par Didier Bouccara, service ORL, Hôpital Beaujon, AP-HP.

Grâce aux progrès technologiques appliqués à l'implant cochléaire en terme de traitement du signal, l'indication d'implantation cochléaire bilatérale se discute de plus en plus souvent chez l'adulte. La mise en place de recommandations par les autorités sanitaires a contribué à en préciser les applications par les centres d'implantation.

Justifications de l'implantation cochléaire bilatérale chez l'adulte

L'implantation cochléaire bilatérale permet l'accès à la stéréophonie avec la restauration des capacités de localisation spatiale, l'amélioration de la sélectivité fréquentielle, et de la reconnaissance de la parole dans le bruit. De nombreuses études réalisées dans différents pays ont montré par des tests auditifs et des questionnaires que pour une même personne l'utilisation de deux implants améliore habituellement très nettement à la fois la quantité des informations auditives perçues et leur qualité. Ceci est particulièrement vrai dans les atmosphères bruyantes. Une des limites de l'implantation cochléaire bilatérale est son coût. Ce sont des études évaluant le rapport coût/efficacité qui ont permis de réaliser des évaluations socio économiques précises de l'impact de l'implantation cochléaire bilatérale. Celles-ci ont démontré l'intérêt de l'implant bilatéral et permis de décider des modalités de prise en charge par la collectivité.

Malheureusement l'implantation cochléaire bilatérale n'est pas toujours possible : parfois il existe une surdité très ancienne d'un côté ou bien des modifications de l'anatomie de la cochlée : malformations, calcifications. Ces situations peuvent ne pas permettre de réaliser techniquement l'intervention ou le

bénéfice potentiel du second implant apparaît très limité ou nul. Pour prendre la décision il faut donc une nouvelle évaluation, un petit peu comme avant la première implantation. Ainsi avant toute chose si une personne a déjà été implantée d'un côté et s'interroge sur l'intérêt et la possibilité d'un second implant, il faut lui proposer de consulter le centre d'implantation pour réaliser un nouveau bilan. Celui-ci va comporter habituellement des tests auditifs dans le calme et dans le bruit, des examens de l'équilibre, une évaluation de la communication et selon les cas une imagerie, ou d'autres tests. Dans la mesure où il est possible que l'implantation cochléaire modifie le fonctionnement du système de l'équilibre et entraîne des troubles : vertige et/ou instabilité si une implantation cochléaire bilatérale est décidée ce risque doit être évalué. Habituellement les troubles de l'équilibre régressent avec le traitement par médicaments ou par rééducation vestibulaire.

L'intervention chirurgicale

Il y a deux possibilités. Soit l'intervention est d'emblée réalisée des deux côtés et alors tout se déroule comme s'il s'agissait de deux interventions l'une à la suite de l'autre lors de la même anesthésie. Sinon elles sont décalées dans le temps de plusieurs mois ou années avec donc deux anesthésies générales.

Trois situations où l'implantation cochléaire bilatérale est envisagée

1. Première situation : rare mais urgente : il existe un risque d'ossification de la cochlée : il faut d'emblée implanter les deux côtés car il existe un risque de ne pas pouvoir insérer les électrodes si la cochlée s'ossifie. Il s'agit de cas de méningites récentes ou de traumatismes crâniens sévères avec fractures des deux rochers (os contenant les structures de l'oreille interne)

2. Seconde situation : il existe une perte rapide de l'audition des deux côtés avec un bénéfice des aides auditives quasi nul. Selon l'évaluation et après information il faut discuter une implantation bilatérale d'emblée : une seule intervention, des réglages et une rééducation simultanés. Mais le bénéfice des deux côtés peut différer, et aucun élément ne permet à ce jour de l'évaluer avant l'intervention.

3. Troisième situation : après implantation d'un côté il existe une perte, progressive ou brutale, du bénéfice de l'aide auditive de l'autre côté. On peut proposer l'implant bilatéral en deux temps, « séquentiel » ; afin de restaurer une audition bilatérale : stéréophonie.

Implantation cochléaire bilatérale et prise en charge collective

En France la Haute Autorité de Santé a édité des recommandations précises pour la réalisation des implantations cochléaires bilatérales par les centres d'implantation (données accessibles sur le site de la HAS).

Conclusion

Si il est démontré que le bénéfice potentiel d'une implantation cochléaire bilatérale peut être important en terme de communication, ce choix reste un choix individuel. A partir d'une évaluation précise et d'une information concernant les avantages et inconvénients potentiels de cette procédure, chaque personne pourra prendre ou non la décision d'implant cochléaire bilatéral en concertation avec l'équipe du centre d'implantation.

L'équipe du service d'ORL est à votre disposition pour tout élément complémentaire.



Expérimentation de séances orthophoniques via la visioconférence



Mai 2009. Expérimentation de séances orthophoniques via un réseau visioconférence à l'Institut Saint-Pierre Palavas. Initiateurs projet : José Zirah (délégué Csic LR) et Martine Sillon orthophoniste (ISP).

Une orthophoniste procède aux exercices habituels de diction avec son patient implanté, situé dans une autre pièce. Les 2 personnes communiquent via le réseau de visioconférence. Les premiers résultats sont très encourageants avec près de 80 % de taux de reconnaissance par rapport à une séance de diction en face à face.

Protocole d'expérimentation de séances d'orthophonie pour implantés auditifs via l'outil de visioconférence

Protocole

Entre le CISIC, représenté par M. Zirah, délégué régional et l'Institut Saint Pierre, représenté par Mme Artières. Expérimentation sur 6 mois renouvelable

Objet

Permettre à un implanté auditif de participer à des séances d'orthophonie en utilisant la visioconférence. Habituellement, l'implanté est face à l'orthophoniste

A. Principe de fonctionnement

L'orthophoniste est en train de procéder aux exercices habituels de diction avec ou sans aide labiale avec son élève située dans une autre pièce (visible à l'écran). Chacune est positionnée devant un écran d'ordinateur surmonté d'une caméra. Les exercices sont de type :

- Monosyllabiques avec ou sans articles (% de reconnaissance sur 100 mots)
- Lecture indirecte minutée (nombre de mots reconnus par mn)

B. Procédure pour les exercices d'orthophonie

Sur 1 heure d'exercices en moyenne :

- ¾ d'heure de face à face
- ¼ d'heure via la visioconférence

C. Moyens matériels et informatiques

La société ESII met à disposition à titre gracieux 2 caméras à connexion directe sur le réseau informatique.

L'institut Saint Pierre met à disposition son service informatique en vue de procéder à la mise en fonctionnement des 2 caméras sur le réseau de l'ISP. Un technicien informatique de la société ESII participera à cette mise en service.

D. Exemple de grille d'évaluation

Sous tableur Excel, permettant par la suite une exploitation statistique.

Nom du patient	Transmission vidéo		Test à voix nue, à 1m de distance	
	Implant + lecture labiale	Implant seul	Implant + lecture labiale	Implant seul
Monosyllabiques sans articles	%	%	%	%
Monosyllabiques avec articles	%	%	%	%
Lecture indirecte minutée	Mots/mn	Mots/mn	Mots/mn	Mots/mn

E. Synthèse des résultats

Voici donc les relevés lors de l'expérimentation de l'utilisation de la visioconférence par 9 implantés et comparée par rapport à la voix nue.

L'objectif étant de diminuer « la crainte » pour le patient de ne pas percevoir, avec ce mode de communication qui de plus en plus est utilisé dans le monde du travail.

TABLEAU DES RELEVÉS EN MODE LABIAL

Patients	A	B	C
P1	90	140	- 35 %
P2	70	79	- 11 %
P3	72	100	- 28 %
P4	79	116	- 32 %
P5	39	74	- 47 %
P6	34	33	0
P7	80	75	+ 7 %
P8	88	118	- 25 %
P9	80	122	- 34 %

A Lecture indirecte minutée en vidéo (mots/mn)

B Lecture indirecte minutée à voix nue (mots/mn)

C Perte par rapport à la voix nue

Commentaires sur le tableau ci-dessus :

A) Lecture indirecte minutée vidéo : sur 9 patients 7 sont au dessus de 70 mots/mn

B) Lecture indirecte minutée à voix nue : sur 9 patients 5 sont au dessus de 100 mots /mn

C) Si on fait abstraction des 2 cas P5, P6 (performances trop basses), on constate une perte entre 11% et 35% pour 6 cas

et un gain de 7 % pour 1 cas quand on passe du mode en voix nue vers le mode en visio.

Remarques : ces tests n'ont été faits qu'une seule fois par patient et il est fort possible que si les séances étaient multipliées, le taux de perte baisserait.

José ZIRAH



Les systèmes déshumidificateurs

Suite à l'étude par email menée par l'association en date du 13/01/2009, sur l'utilisation des systèmes de déshumidification, nous avons eu au total 55 réponses et nous vous en remercions.

1. Répartition selon le type de système utilisé :

D'après les réponses de nos adhérents, nous avons les résultats suivants :

- 19 utilisent un système électrique avec pastille déshumidifiante
- 19 utilisent une boîte non électrique avec pastille
- 13 utilisent un coussin ou une pochette chauffante
- 4 n'utilisent aucun système



Système électrique avec pastille déshumidifiante

(ex : Dry Box de Cochlear)

Avantages :

La chaleur garantit un bon séchage. Et la boîte s'arrête seule avec le cycle de séchage.

Inconvénients :

- cycle de séchage assez long (6 ou 7h environ)
- nécessite qu'on ait toujours de l'électricité là où on est (ex : problèmes pour les vacances)
- les pastilles s'usent vite si on l'utilise tous les soirs
- bruyant pour les personnes entendant si le système est utilisé la nuit dans une chambre (ex : les conjoints)

Il en ressort malgré tout, que parmi les implantés Cochlear qui ont répondu à ce questionnaire, ce système est majoritairement utilisé par les porteurs.

Coussin ou pochette chauffant(e)

Avantages :

- La chaleur garantit un bon séchage
- Pas de pastille à acheter donc des économies pour le porteur d'implant

Inconvénients :

- Assez volumineux donc pas toujours pratique pour emmener en déplacement
- Nécessite de l'électricité pour le fonctionnement

Il en ressort néanmoins que 19 de nos adhérents répondant au questionnaire sur les 55 personnes au total utilisent ce système.

Boîte non électrique avec pastille déshumidifiante

(ex : pastille donc les granulés changent de couleur selon le niveau d'humidité contenue à l'intérieur) :

Avantages :

- Moins cher à l'achat que les systèmes électriques
- Ne nécessite pas d'électricité pour fonctionner

Inconvénients :

- Changement de couleur difficile à percevoir parfois donc on ne peut pas vraiment savoir si on doit changer la capsule
- Pas de chaleur donc difficile de savoir si l'implant est vraiment totalement asséché
- Il faut racheter des pastilles très régulièrement et cela peut revenir très vite couteux

Pour terminer, 4 adhérents répondant au questionnaire sur 55, n'utilisent aucun système.

2. Répartition selon le lieu de l'achat

D'après les réponses de nos adhérents, nous avons les résultats suivants :

- 29 utilisent le système qu'ils ont reçu avec leur implant

- 23 ont acheté leur système chez leur audioprothésiste ou sur internet

Ces réponses ne comprennent pas les 4 membres qui n'utilisent aucun système.

Il en ressort donc que la majorité des adhérents répondant au questionnaire utilisent le système fourni avec leur implant (tout type confondu).



Petite astuce du jour : Avis aux plus bricoleurs d'entre vous !

L'utilisation d'une boîte où l'on peut faire le vide total à l'intérieur, est une solution très efficace et non coûteuse pour enlever l'humidité de nos processeurs.

En conclusion, je voudrais ajouter que quelque soit le système utilisé, il est important, et surtout en été, de prévoir l'utilisation d'un de ces systèmes, car nos processeurs, sont à la base des ordinateurs, sensibles à l'humidité et fragiles, il faut donc les protéger au maximum de cette humidité pour garantir une durée de vie plus longue.

Charlène LALANCE



Tarif préférentiel de piles et d'accessoires

Les adhérents CISIC bénéficient de 10 % de réduction sur tous les produits (piles et accessoires) en vente sur le site Audilo www.audilo.com

- par internet, contactez-nous sur piles@cisic.fr pour obtenir le code coupon de réduction valable pour nos adhérents
- directement par téléphone, chez Audilo : 01 40 82 90 78
- achat, essais d'accessoires, vente de piles au 15 rue de Maubeuge 75009 Paris. Uniquement sur rendez-vous. ■

À l'heure où nous imprimons ce journal, Audilo n'est pas en mesure de nous fournir des feuilles de soins pour les remboursements auprès de la Sécurité Sociale.

Achat d'accessoires en ligne

Les adhérents CISIC bénéficient de 10 % de réduction sur tous les produits en vente sur le site Centre Audition www.centre-audition.com

- par internet, contactez-nous sur : piles@cisic.fr pour obtenir le code coupon de réduction valable pour nos adhérents
- directement par téléphone, chez centre audition : 04 66 21 34 11. ■

Assurance des Implants Cochléaires

Les assurances AGF nous proposent désormais 4 variantes de contrat :

- **OPTION 1 (180 euros/an) :** Assurance de l'appareillage externe de l'implant cochléaire uniquement (implantation unilatérale, un seul coté implanté)
- **OPTION 2 (228 euros/an) :** Assurance appareillage externe + implant interne (implantation unilatérale, un seul coté implanté)
- **OPTION 3 (336 euros/an) :** Assurance de l'appareillage externe des deux implants cochléaires uniquement (implantation bilatérale, deux cotés implantés)
- **OPTION 4 (384 euros/an) :** Assurance appareillage externe + implant interne (implantation bilatérale, deux cotés implantés).

Vous pouvez assurer vos accessoires FM ou boucle à induction par le même contrat sans augmentation de tarif à condition que la facture de ces accessoires soit adressée à M. Maixant.

ATTENTION : en cas de dommage à votre matériel, il faut adresser votre déclaration de sinistre au cabinet AGF de M. Maixant dans les 5 jours qui suivent la date de l'accident.

■ **Contact :** AGF – Jean-Luc Maixant
28 rue de Liège – 64000 Pau
Tél. : 05 59 27 81 30

NEURELEC

2720 ch. Saint Bernard – 06 224 Vallauris – France
tél. : +33 (0)4 93 95 18 18 • Fax : +33 (0)4 93 95 38 01

Email : contact@neurelec.com • www.neurelec.com

Numéro Gratuit : 0 805 119 118 (depuis un poste fixe ou un mobile en France Métropolitaine)

Partir l'esprit libre avec un contour d'oreille de secours !

Planifiez désormais vos déplacements professionnels et départs en vacances sans souci, grâce au Pack Sérénité !

Ce dernier vous permet d'obtenir, contre un chèque de caution, un processeur contour d'oreille Digi SP ou Digisonic® BTE de prêt, compatible avec votre implant et réglé à votre audition !

Et ceci pour une durée allant jusqu'à 2 mois !

Le Pack Sérénité inclut divers accessoires essentiels à l'usage du processeur de son.

Comment en faire la demande ?

Contactez le Service Client de Neurelec et demandez un 'formulaire de demande Pack Sérénité'. Celui-ci devra être complété et renvoyé à la société une semaine avant votre départ (au minimum 72 heures avant) afin d'effectuer les réglages nécessaires sur l'appareil.

Un Pack Sérénité Digi SP'K vous sera aussi proposé très prochainement.

J'ai perdu ma Carte Porteur ou ma clé USB, que dois-je faire ?

Vous avez égaré votre carte porteur ?

Contactez le Service Administration des Ventes (adv@neurelec.com) de Neurelec qui pourra vous en envoyer une nouvelle avec toutes les indications vous concernant.

Vous avez égaré votre clé USB sur laquelle se trouvaient vos derniers réglages ?

- Vous pouvez soit contacter votre centre d'implantation, où une copie de vos réglages peut être effectuée.
- Ou le Service Administration des Ventes (adv@neurelec.com) de Neurelec qui vous renverra une nouvelle clé USB avec, en mémoire, vos derniers réglages.

ADVANCED BIONICS SARL

76 rue de Battenheim – 68170 RIXHEIM – France

Tel : (+33) (0)3 89 65 98 00 • Fax : (+33) (0)3 89 65 50 05

E-mail : info@bionicear-europe.com • www.bionicear-europe.com

Advanced Bionics rejoint le groupe Sonova

Le 9 novembre 2009, Advanced Bionics a annoncé son rachat par le groupe Sonova, qui sera complètement effectif dans les trois mois à venir. L'acquisition d'Advanced Bionics constitue pour le groupe Sonova une extension stratégique d'activité dans le domaine de l'implant cochléaire. Elle lui permet d'offrir une gamme très large de solutions pour les pertes auditives.

Sonova regroupe maintenant Advanced Bionics, leader technologique de l'implant cochléaire, et Phonak, fabricant international de microsystèmes pour l'audition. Ces deux sociétés, toutes deux pionnières dans leur domaine respectif, cumulent 75 années d'expérience, de développement et de solutions innovantes pour l'audition.

Comme Phonak, Advanced Bionics restera une division indépendante au sein du groupe Sonova, tout en profitant des clés du succès du groupe depuis 10 ans : un service clients de référence et un engagement en terme d'innovation. Ce partenariat devrait également apporter à Advanced Bionics :

- des produits toujours plus faciles d'emploi, attractifs et universels ;
- une maîtrise du développement et de l'acoustique, à la pointe du savoir ;
- une innovation tournée vers la performance et des technologies de référence ;
- un engagement à vie pour les besoins des patients ;
- un service clients attentif et appliqué.

La grande maîtrise technologique des microsystèmes pour l'audition, qui fait la réputation de Phonak, va permettre à Advanced Bionics de développer des processeurs de son plus petits, plus performants, pour l'ensemble de ses patients implantés dans le monde.

Comme vous pouvez le constater, les opportunités qui s'ouvrent à nous aujourd'hui s'inscrivent dans la lignée de notre engagement et de notre travail. Advanced Bionics continuera donc d'œuvrer pour vous offrir ce qu'il y a de mieux.

Votre équipe Advanced Bionics France

matériel et accessoires.

VIBRANT MED-EL HEARING TECHNOLOGY

400 av Roumanille - BP 309 - 06906 Sophia-Antipolis Cedex

Tél. : 04 93 00 11 24 • Fax : 04 93 00 11 25

Email : office@fr.medel.com • www.medel.com • www.vibrant-medel.com

Processeur MED-EL OPUS avec sa télécommande FineTuner



Contour d'oreille

Boîtier de piles déporté

Configuration « Baby »

Branchement des systèmes d'écoute assisté (MP3, système FM...)



Le processeur fonctionnera automatiquement en mode 50% microphone et 50% système d'écoute assisté.

COCHLEAR FRANCE

Route de l'Orme aux Merisiers - ZI les Algorithmes

91190 Saint-Aubin

Toujours plus d'informations sur notre site internet : www.cochlear.fr

Le processeur de son Cochlear Nucleus CP810

Performance, design, confiance

Le Nucleus CP810 est le plus fin et le plus petit de tous nos processeurs de son. Ses dimensions compactes et discrètes ainsi que son design élégant et ergonomique offrent un plus grand confort et un excellent maintien pour les adultes comme pour les enfants.

L'Assistant sans fil Cochlear Nucleus CR110

Surveiller, contrôler, gérer.

Plus qu'une simple télécommande l'Assistant sans fil Nucleus CR110 est le seul assistant sans fil bidirectionnel disponible qui offre une gestion complète du processeur CP810 permettant aux patients de contrôler les fonctions de leur processeur facilement ; et pour les parents, il offre une confiance supplémentaire qui leur permet de gérer le processeur de leur enfant à distance sans avoir à interrompre leur concentration ou leur jeu.

Le guide de dépannage intégré permet aux utilisateurs de vérifier que tout fonctionne correctement sans avoir à contacter leur centre d'implantation ou le SAV de Cochlear.

Les porteurs bilatéraux qui ont deux CP810 n'ont besoin que d'un seul Assistant car il peut contrôler les deux processeurs en même temps.

Génération de processeur Nucleus (Nucleus Freedom).

Un système complet : la nouvelle référence.

Aujourd'hui en choisissant un implant cochléaire, 7 personnes sur 10 choisissent un Nucleus Cochlear, pour ces innovations technologiques, sa fiabilité et son engagement à vie auprès des patients.

L'engagement de Cochlear est d'assurer la compatibilité pour ne pas laisser les patients sans bénéficier des progrès de la science. Quand les nouvelles technologies sont développées, Cochlear offre aux utilisateurs Nucleus l'opportunité de renouveler leur processeur et d'améliorer leur audition sans avoir à subir une nouvelle chirurgie.

Les 1ers patients implantés Nucleus ont accès aujourd'hui à la dernière

Le système Cochlear Nucleus 5 est la nouvelle référence avec l'association unique entre le progrès de la science et la découverte de nouvelles technologies :

L'implant cochléaire le plus fin au monde

Un processeur petit et fin avec la détection automatique du téléphone

Un assistant sans fil pour contrôler et gérer son audition, le seul avec un diagnostic de panne intégré.

Un logiciel avancé pour simplifier la programmation du processeur de son.

Plus que tout, le système Nucleus 5 est conçu pour recevoir les innovations futures.



Nadine Rago raconte...

Je m'appelle Nadine. Je suis née entendant, et à l'âge de 24 ans, je suis devenue malentendante bilatérale, avec des vertiges et des douleurs (uvéites) aux yeux.

C'est en juin 2007 que je suis devenue sourde sévère et me suis retrouvée dans ce fameux silence pendant plus de 8 mois, c'est atroce de ne plus rien entendre... J'étais devenue triste, je me refermais sur moi-même, et je m'isolais beaucoup. Un très mauvais passage de ma vie, heureusement j'ai été très bien entourée et le suis encore !

Après divers examens post-opératoire qui ont été longs ! J'ai été implantée le 22 janvier 2008 par le Professeur MOM, je suis restée à peine 2 jours à l'hôpital. Tout s'est très bien passé, pourtant j'avais très peur.

Le professeur AVAN a fait la stimulation le 21 février 2008 ; pendant celle-ci je percevais des bruits bizarres, métalliques, des froissements de papier aluminium, des bruits de clochettes, seule la parole restait incompréhensible.

Au bout d'une demi journée j'arrivais à comprendre mes propres mots en détachant les syllabes, ma voix était bizarre, grave, robotique mais c'était tellement bon !

Peu à peu, les jours suivants j'entendais des nouveaux bruits, mais c'est quoi ce bruit, ce son ? Ha ! ça c'est le clocher, ça c'est les poules, ça c'est les oiseaux... Et j'arrivais même à entendre le clic du clavier de l'ordinateur. Je commençais à comprendre des mots et des morceaux de phrases quand on me parlait...

Alors là c'était magique, fabuleux, extraordinaire ! Et je me disais « waouh tu as vu ça marche l'implant » je n'en revenais pas ! J'en avais les larmes aux yeux, c'était des larmes de joie !

Au fil du temps, avec la rééducation orthophonie et de nombreux réglages, les voix

sont devenues de plus en plus agréables maintenant, j'arrive à capter, à comprendre et à suivre la conversation dans un contexte calme.

Je mets toutes les chances de mon côté, je fais des exercices à la maison, tel que : l'écoute de CD pour enfants, des extraits de texte sur le net, j'écoute aussi des chansons que je connaissais qui sont sur mon MP3, et que je peux brancher directement sur mon processeur.

Aujourd'hui, seulement un an après je suis extrêmement satisfaite de ce bijou comme je l'appelle ! Je n'ai plus aucune douleur au niveau des yeux. C'est FORMIDABLE.

Je ne regrette pas mon choix puisque j'étais dans ce sacré silence.

Ce qu'il me reste à travailler le plus maintenant, c'est le téléphone car il reste très difficile encore, et la compréhension dans le bruit...

Je peux dire que ma vie a changé ! Je revis, je suis heureuse, sachant bien que ce bijou a ses limites... Sans lui, que serai-je devenue...

Pour ceux qui hésitent à se faire implanter, je leur dirai « allez-y, foncez, c'est beau, merveilleux, génial de retrouver le monde sonore, vous n'avez plus rien à perdre, mais tout à y gagner » même chez les enfants.

Bien sûr, il faut fournir un travail de soi, mais ça vaut le coup ! Toujours rester positive c'est important, et ne pas baisser les bras.

Un dernier mot avant de finir, je voudrais remercier les personnes qui m'ont épaulée, le professeur MOM, le professeur AVAN, qui sont d'une gentillesse exceptionnelle, d'une très grande patience, ainsi que Mme LE CALVEZ mon orthophoniste qui m'aide beaucoup pour ma rééducation.



**Dimanche
20 juin 2010**

à partir de 12 heures

CISIC ANJOU MAINE

vous propose de se réunir
pour notre pique-nique annuel
au parc de loisirs des Sablières
à Ecoflant (49)

Point de rencontre à proximité
de la maison des maîtres nageurs.
En espérant que le soleil sera
au rendez-vous, car il n'y a pas
de solution de repli en cas
de mauvais temps

Venez nombreux, avec vos amis,
votre famille, et vos jeux.
Sans oublier votre bonne humeur
(ni votre pique-nique !).

Dominique PETIT
74 rue de la Chalouère
49100 ANGERS
Tél : 06 17 39 54 71
anjou-maine@cisic.fr

BUREAU CISIC

TRÉSORERIE : Joëlle Fournil, Trésorière CISIC, 398 avenue Victor Hugo, 77190 Dammarie-les-Lys, Tél. : 01 64 79 05 44, Mail : tresorerie@cisic.fr

SECRÉTARIAT : Martine Ottavi, Secrétaire CISIC, 262 rue Lecourbe, 75015 PARIS, Tél. : 06 17 39 54 71, Mail : secretariat@cisic.fr

SERVICE INTERNET : Le CISIC diffuse par e-mail à ses adhérents environ une fois par mois une lettre d'information contenant les dernières informations reçues. Pour la recevoir, vous devez nous avoir transmis lors de votre adhésion ou ultérieurement, une adresse mail valide. Il est nécessaire pour recevoir cette lettre que l'expéditeur « lettre_cisic@cisic.fr » soit ajouté à votre liste des expéditeurs fiables. N'oubliez pas de nous prévenir si votre adresse e-mail change. **Marc Le Roy**, webmaster CISIC, asso@cisic.fr

Publication du Centre d'information sur la surdité et l'implant Cochléaire (CISIC). Association loi 1901 n° 0913012932. Tél. : 06 17 39 54 71
E-mail : info@cisic.fr • www.cisic.fr

Directrice de la publication : Françoise Ernie, Réalisation : FAP

**Samedi 20 Mars 2010
à partir de 10 heures**

**Hôtel KYRIAD
Nantes Centre
Face accès Nord
Gare SNCF**

**8, Allée du Commandant
Charcot
44000 NANTES**

Salle « tulipier »

Ateliers Neurelec. Ces Ateliers sont destinés aux patients porteurs d'un implant cochléaire Neurelec.

Salle « magnolia »

Stand d'essais d'aides techniques

Salle « Petit LU »

Forum d'échange. Dans une autre salle, vous pourrez nous rejoindre afin d'obtenir plus d'informations sur votre implant et échanger avec l'équipe de bénévoles de l'association dans le cadre d'un forum d'échange.

Pascale MICHEL Déléguée - Pays de Loire CISIC
Tél : 02 51 70 08 93 – Email : pays-de-loire@cisic.fr
6 rue des Grands Bois – 44400 Rezé

**Samedi 27 Mars 2010
de 14 heures à 18 heures**

**Hôtel Kyriad TOURS
Gare Saint-Pierre-des-
Corps**

**Rue Fabienne Landy
Parvis de la Gare TGV
37700 SAINT-PIERRE-DES-
CORPS**

1^{re} partie

conférence (14 heures à 16 heures)

- Présentation du CISIC : activités, services, assurance
- Présentation et démonstration d'aides techniques
- Questions- réponses

2^e partie

stands (16 heures à 18 heures)

- Stand des fabricants d'implants cochléaires (Cochlear, Medel)
- Stand Audilo d'aides techniques

Samedi 10 avril 2010

Déjeuner à Barbizon

**La Caverne Des Brigands
Carrefour du Bas-Bréau
77 630 BARBIZON**



**Venez nous rejoindre pour un déjeuner
à La Caverne des Brigands**

Un menu à 20 euros a été retenu,
il se compose :

un apéritif maison
Salade frisée aux lardons
Souris d'agneau braisée à la Provençal
Croquant aux 3 chocolats
Café

**Samedi 5 juin 2010
à 12 heures**

**Déjeuner de crêpes
dans le Morbihan**

**Crêperie Bara Breizh
35 Route de Penvins
56450 Saint-Armel**



**L'équipe du bureau espère
vous retrouver pour le déjeuner
de crêpes à Saint-Armel**

Située sur la route de Sarzeau,
au cœur du Golfe du Morbihan,
près des marais salants, la crêperie
Bara-Breizh vous accueille dans
un cadre chaleureux.

La crêperie BARA BREIZH a reçu
en janvier 2007, par la région Bretagne,
le label qualité :
« Crêperies Gourmandes ».

Samedi 20 Mars 2010 à partir de 10 heures
Hôtel KYRIAD Nantes Centre – Face accès Nord Gare SNCF

Coupon à retourner impérativement avant le **10 mars 2010**
à Pascale MICHEL à l'adresse suivante :

Pascale MICHEL – 6 rue des Grands Bois – 44400 Rezé

Nom Prénom

Inscriptions aux ateliers & forum d'échanges : cocher les cases

☐

10 heures
Atelier Neurelec

☐

10 heures. Forum d'échange
autour de l'implant cochléaire

☐

14 heures
Atelier Neurelec

☐

14 heures. Forum d'échange
autour de l'implant cochléaire

Samedi 27 Mars 2010 de 14 heures à 18 heures
Hôtel Kyriad TOURS – Gare Saint-Pierre-des-Corps

Nom :

Prénom :

Adresse :

e-mail :

☐

Je participerai à cette conférence

Nombre de personnes :

Question ou thème que vous aimeriez que l'on aborde :

Tél : 06 17 39 54 71 – Email : secretariat@cisic.fr – 262, rue Lecourbe – 75 015 Paris

Samedi 10 avril 2010
Déjeuner à Barbizon La Caverne Des Brigands

Coupon à retourner impérativement avant le **27 mars 2010**
accompagné de votre règlement à l'ordre de CISIC,
à Martine OTTAVI à l'adresse suivante :

Martine Ottavi – 262, rue Lecourbe – 75015 Paris

Nom :

Prénom :

☐

Je participerai au déjeuner

Nombre de personne(s) : x 20 euros =

Samedi 5 juin 2010
Déjeuner de crêpes à la Crêperie Bara Breizh

Coupon à retourner impérativement avant le **22 mai 2010**
accompagné de votre règlement à l'ordre de CISIC,
à Martine OTTAVI à l'adresse suivante :

Martine Ottavi – 262, rue Lecourbe – 75015 Paris

Nom :

Prénom :

☐

Je participerai au déjeuner

Nombre de adulte(s) : x 18 euros =

Nombre d'enfant(s) : x 6 euros =

TOTAL =

Samedi 20 Mars 2010
à partir de 10 heures

Hôtel KYRIAD
Nantes Centre
Face accès Nord
Gare SNCF

8, Allée du Commandant
Charcot
44000 NANTES

Samedi 27 Mars 2010
de 14 heures à 18 heures

Hôtel Kyriad TOURS
Gare Saint-Pierre-des-
Corps

Rue Fabienne Landy
Parvis de la Gare TGV
37700 SAINT-PIERRE-DES-
CORPS

Samedi 10 avril 2010

Déjeuner à Barbizon

La Caverne Des Brigands
Carrefour du Bas-Bréau
77 630 BARBIZON

Samedi 5 juin 2010
à 12 heures

Déjeuner de crêpes
dans le Morbihan

Crêperie Bara Breizh
35 Route de Penvins
56450 Saint-Armel